

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JEANNE D'ARC

Lundi le 6 mars 2017, se tenait à 20h00 la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec.

Sont présents :

M. le maire : Maurice Chrétien

Mesdames et Messieurs les conseillers suivants: Michelle Clouâtre, Noëlla Ouellet, René Desrosiers, Gilbert Béland, Michel Paris, formant quorum sous la présidence de M. le maire.

Le conseiller Sylvain Paradis est absent.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Louise Boivin, est présente.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20h00 et les élus sont invités à prendre en considération l'ordre du jour proposé.

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Michel Paris

Appuyé par Gilbert Béland

Et résolu à l'unanimité l'acceptation de l'ordre du jour tout en laissant l'item "Varia" ouvert.

3- LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

2017-03-31

Proposé par René Desrosiers

Appuyé par Noëlla Ouellet

Et résolu à l'unanimité l'acceptation du procès-verbal du 6 février 2017 tel que lu et présenté.

4- MISE À JOUR DE LA DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Aucune nouvelle déclaration.

5- DÉPÔT DU RAPPORT DES ACTIVITÉS DU MOIS DE FÉVRIER 2017 - SERVICE DE L'URBANISME, PERMIS ET INSPECTION

La directrice générale remet à chacun des élus le **rapport déposé par Michel Lagacé, inspecteur en bâtiment**, concernant les activités pour le mois de février 2017 pour le service d'urbanisme, permis et inspection.

6- CORRESPONDANCE

Les élus prennent connaissance de la correspondance.

7- LECTURE DES DÉPENSES ET REVENUS DU MOIS

La directrice générale fait lecture des revenus et dépenses du mois.

8- APPROBATION DES COMPTES

2017-03-32

Proposé par Gilbert Béland

Appuyé par Michel Paris

Et résolu que le conseil municipal de Sainte-Jeanne d'Arc approuve et autorise le paiement des **comptes du mois** au montant de \$53 298.15 selon la liste remise aux élus par la directrice générale.

9- AUTORISATION POUR IMMATRICULATION DES VÉHICULES

2017-03-33

Proposé par René Desrosiers

Appuyé par Michelle Clouâtre

Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc autorise la directrice générale à **immatriculer les véhicules de la municipalité** pour un montant de \$4 797.26 avant le 31 mars 2017. Le paiement sera effectué par le service Accès D.

10- AUTORISATION DE PAIEMENT DE LA FACTURE DE RURALYS

2017-03-34

Proposé par Gilbert Béland

Appuyé par Michel Paris

Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc **autorise le paiement** de la facture no 531 du 17-02-2017 **de Ruralys au montant de \$3449.25 taxes incluses** pour la réalisation d'une **étude de potentiel archéologique** dans le cadre du projet de collecte, d'interception et de traitement des eaux usées. Ce montant sera financé par les sommes provenant du retour d'une partie de la taxe d'accise sur l'essence 2014-2018.

11- AUTORISATION DE DÉBITS PRÉAUTORISÉS POUR FRAIS MENSUELS À TÉLÉCOMMUNICATION DE L'EST

2017-03-35

Proposé par Noëlla Ouellet

Appuyé par René Desrosiers

Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc autorise la directrice générale Louise Boivin à signer **le formulaire de débits pré autorisés de Télécommunications de l'Est** relativement aux **frais mensuels d'utilisation de trois radios portatifs**, suite au contrat intervenu entre les deux parties pour une période de 5 ans dont la date d'entrée en vigueur est le 27 février 2017.

12- RÉSOLUTION POUR PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL

2017-03-36

ATTENDU QUE le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de \$159 322 pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2016;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de **l'annexe A** identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

POUR CES MOTIFS

Il est proposé par Gilbert Béland

Appuyé par Noëlla Ouellet

Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc **atteste la véracité des frais encourus et confirme l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2** ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du **Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local**.

13- DÉPÔT ET ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS POUR L'ANNÉE 2016

2017-03-37

Proposé par Michel Paris
Appuyé par Gilbert Béland
Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc **accepte les états financiers 2016**, tels que présentés par la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton.

14- VENTES POUR TAXES

2017-03-38

Proposé par Noëlla Ouellet
Appuyé par Michel Paris
Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc **approuve l'état préparé par la directrice générale et soumis au conseil en regard des personnes endettées pour taxes municipales** envers la municipalité, le tout en conformité avec l'article 1022 du code municipal.

15- AUTORISATION POUR ENVOI DE LA LISTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES

2017-03-39

Proposé par René Desrosiers
Appuyé par Noëlla Ouellet
Et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc ordonne à la directrice générale, conformément à l'article 1023 du code municipal, de **transmettre avant le 20^e jour de mars 2017 au bureau de la municipalité régionale de comté, l'état des immeubles qui devront être vendus pour le non-paiement des taxes municipales pour les comptes impayés de 2015 d'un montant de plus de \$2.00**. Toutefois, la directrice générale est autorisée à soustraire de la dite liste tout immeuble dont le propriétaire aura acquitté la totalité des sommes dues sous forme de chèque certifié ou en monnaie légale avant le 14 mars 2017.

16- NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT LORS DES VENTES POUR TAXES

2017-03-40

Proposé par Noëlla Ouellet
Appuyé par Gilbert Béland
Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc désigne Maurice Chrétien, maire, pour **représenter la municipalité le 8 juin 2017** à la MRC de La Mitis **lors de la vente pour non-paiement de taxes**, afin de faire l'acquisition des immeubles situés sur son territoire si cela s'avère nécessaire.

17- RÉSOLUTION D'ENGAGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ À POURSUIVRE LA CONCEPTION DU PROJET DE COLLECTE, D'INTERCEPTION ET DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES ET À PAYER SA PART DES COÛTS ADMISSIBLES

2017-03-41

Attendu que suite à la demande d'aide financière soumise en janvier 2015 par la Municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc au Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire concernant un projet de collecte, d'interception et de traitement des eaux usées;

Attendu que notre demande a été retenue à des fins d'aide financière au volet 1 du PRIMEAU;

Attendu que la prochaine étape consiste à la confection des plans et devis pour construction;

Il est proposé par Gilbert Béland
Appuyé par Michel Paris

Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc **confirme** au Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire **son engagement à poursuivre la conception du projet de collecte, d'interception et de traitement des eaux usées** et à payer sa part des coûts admissibles.

18- MANDAT POUR PRÉPARATION DU DEVIS DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA RÉALISATION DES PLANS ET DEVIS DU PROJET DE COLLECTE, D'INTERCEPTION ET DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES - APPEL D'OFFRES 2017-01

2017-03-42

Proposé par Gilbert Béland

Appuyé par Michelle Clouâtre

Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc **mandate le service d'ingénierie de la MRC de La Mitis** afin de préparer un devis d'appel d'offres de services professionnels pour la réalisation des plans et devis du projet de collecte, d'interception et de traitement des eaux usées selon les exigences du programme PRIMEAU, volet 1, le tout tel que décrit dans sa proposition d'honoraires du 20 février 2017 et ce, pour un **coût de \$2991 taxes en sus**. Le dit appel d'offres portera le numéro 2017-01.

19- NOMINATION D'UN RESPONSABLE EN OCTROI DE CONTRAT CONCERNANT L'APPEL D'OFFRES 2017-01

2017-03-43

Proposé par Michel Paris

Appuyé par Noëlla Ouellet

Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc nomme Louise Boivin, directrice générale, en tant que **responsable en octroi de contrat concernant l'appel d'offres de services professionnels no 2017-01** pour la réalisation des plans et devis du projet de collecte, d'interception et de traitement des eaux usées.

20- AUTORISATION POUR FORMATION D'UN COMITÉ DE SÉLECTION RELATIVEMENT À L'APPEL D'OFFRES DE SERVICES PROFESSIONNELS NO 2017-01

2017-03-44

Attendu que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc devra adjudger prochainement un contrat relatif à la fourniture de services professionnels selon un système de pondération et d'évaluation des offres;

Attendu que l'article 936.0.1.1 du Code municipal du Québec prévoit que le Conseil doit former un comité de sélection d'au moins trois membres, autres que des membres du conseil, aux fins d'évaluation des soumissions reçues;

Attendu que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc a adopté une politique de gestion contractuelle le 6 décembre 2010 par laquelle la mesure no 6.1 ne permet pas de divulguer le nom des membres du comité de sélection avant que l'évaluation des offres ne soit entièrement complétée;

Il est proposé par Gilbert Béland

Appuyé par Noëlla Ouellet

Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc **mandate la directrice générale, Louise Boivin, afin de former un comité de sélection** dans le cadre de l'appel d'offres de services professionnels no 2017-01 concernant la réalisation des plans et devis pour le projet de collecte, d'interception et de traitement des eaux usées de la municipalité.

21- AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION SALARIALE À EMPLOI-QUÉBEC POUR UN POSTE DE COORDONNATEUR OU COORDONNATRICE EN LOISIR

2017-03-45

Considérant que la municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc est intéressée par la création d'un poste de coordonnateur ou coordonnatrice en loisir;

Considérant que la municipalité a reçu un projet d'activités très diversifier à réaliser pour les citoyens de notre communauté;

Considérant que la municipalité désire bénéficier du programme de subvention salariale offert par Emploi-Québec;

Il est proposé par Noëlla Ouellet

Appuyé par René Desrosiers

Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc accepte la responsabilité du **projet concernant la création d'un poste de coordonnateur ou coordonnatrice en loisir (année 2017) présenté à Emploi-Québec;**

Que la municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc autorise la directrice générale, Louise Boivin, à signer tout document officiel concernant le dit projet, et ce, avec le gouvernement du Québec;

Que la municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc s'engage à couvrir tout coût dépassant la contribution allouée par le gouvernement du Québec dans l'éventualité où le projet soumis serait subventionné.

22- STAGIAIRE EN GESTION DOCUMENTAIRES

2017-03-46

Proposé par Michel Paris

Appuyé par Noëlla Ouellet

Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc autorise M. Alexandre Boivin-Beaupré à réaliser un **stage pour une période de trois semaines en gestion documentaire** (gestion des archives) à compter du 3 avril 2017.

23- RÉSOLUTION: AVRIL, MOIS DE LA JONQUILLE

2017-03-47

CONSIDÉRANT QU'en 2017 plus de 50 000 Québécois recevront un diagnostic de cancer et que cette annonce représentera un choc important, qui se répercutera sur toutes les sphères de leur vie;

CONSIDÉRANT QUE le cancer, c'est 200 maladies et que la Société canadienne du cancer, grâce à des centaines de milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, lutte contre tous les cancers, du plus fréquent au plus rare;

CONSIDÉRANT QUE nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;

CONSIDÉRANT QUE le taux de survie au cancer a fait un bond de géant, passant de 25 % en 1940 à plus de 60 % aujourd'hui, et que c'est en finançant les recherches les plus prometteuses que nous poursuivrons les progrès ;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer est l'organisme qui aide le plus de personnes touchées par le cancer, avec des services accessibles partout au Québec qui soutiennent les personnes atteintes de la maladie, les informent et améliorent leur qualité de vie ;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et que la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pour les personnes touchées par le cancer et à lutter contre tous les cancers;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Michel Paris

Appuyé par René Desrosiers

ET RÉSOLU à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc décrète que le mois d'avril est le Mois de la jonquille;

QUE le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

24- DOCUMENTS À DÉTRUIRE

2017-03-48
Proposé par Noëlla Ouellet
Appuyé par Michelle Clouâtre
Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc autorise la **destruction de certains documents** et ce, selon le guide de conservation des archives (liste remise aux élus).

25- VARIA

A) ACHAT D'UNE FLÈCHE DE SIGNALISATION POUR LA CAMIONNETTE DE SERVICE

2017-03-49
Proposé par Gilbert Béland
Appuyé par Michel Paris
Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc autorise **l'achat d'une flèche de signalisation pour la camionnette de service** auprès de Motion Canada pour un coût approximatif de \$1286 taxes en sus.

B) ENTENTE DE SERVICES AVEC LA BUANDERIE NORMAND ET FILS

2017-03-50
Proposé par Noëlla Ouellet
Appuyé par Michel Paris
Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc autorise une **entente de service de buanderie** avec Buanderie Normand & Fils Enr. selon la soumission du 15 février 2017. Le service sera donné aux 15 jours. La directrice générale est autorisée à signer la dite entente de service.

C) FORMATION SUR LA GESTION DES RISQUES DANS L'ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS

2017-03-51
Proposé par Gilbert Béland
Appuyé par Michel Paris
Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc autorise Rolande Martel et Noëlla Ouellet à se rendre à la **formation sur la gestion des risques dans l'organisation d'événements** offerte par la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) qui aura lieu à la MRC de La Mitis le 25 avril 2017. Cette formation est gratuite.

D) AUTORISATION DE PAIEMENT D'UNE FACTURE DE REMORQUAGE ET DEMANDE DE RÉCLAMATION

2017-03-52
Proposé par Michel Paris
Appuyé par René Desrosiers
Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc **autorise le paiement de la facture** numéro 87492 datée du 19 février 2017 **de Remorquages provincial Jacques d'Anjou** au montant de \$551.88 et demande à la directrice générale de réclamer le montant de cette facture à Madame Rachel Martin demeurant à Rigaud étant la personne accidentée qui a reçu le service de remorquage suite à l'accident survenu sur le 1er Rang de Massé.

E) LICENCE ULTIMA ENVIRONNEMENT DE PRODUCTION DE GCI INC. POUR LA GESTION DES ARCHIVES

2017-03-53

Proposé par Noëlla Ouellet
Appuyé par Gilbert Béland

Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc **accepte la proposition de GCI Inc.** du 1er mars 2017, portant le numéro 10089, et autorise l'**acquisition d'une licence Ultima Environnement de production** pour la municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc, la configuration de l'environnement de production ainsi que la conversion du plan de classification, du calendrier de l'ADMQ et de la liste des dossiers vers Ultima, pour un montant de \$3173 taxes en sus, le tout tel que décrit sur la dite proposition.

F) FORMATION POUR LOGICIEL GCI

2017-03-54

Proposé par Noëlla Ouellet
Appuyé par Michelle Clouâtre

Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc autorise la directrice générale, Louise Boivin, à assister à une **formation concernant l'utilisation du logiciel Ultima Environnement de production de GCI** qui aura lieu à la MRC de La Mitis les 15, 16 et 17 mars 2017.

G) CHEMIN DE ST-RÉMI

La directrice générale informe les élus que suite à une restructuration du Chemin de Saint-Rémi, nous avons été informé de la **suspension "temporaire" des activités du Chemin pour le segment de Saint-Antonin à Sainte-Florence.**

26- PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

27- LEVÉE DE LA SÉANCE DU CONSEIL

Il est proposé par Noëlla Ouellet la fermeture de l'assemblée à 22h42.

Maurice Chrétien, maire

Louise Boivin, directrice générale / secrétaire-trésorière